

PUPLINGE BOUGE



Programme 2025-2030

**Puplinge Bouge
Elections municipales du 23 mars 2025**

Gouvernance et principes d'action

Puplinge Bouge est organisé en association au sens des article 60 et suivant du code civil suisse depuis 2020; elle est indépendante de tout parti politique cantonale, sur le plan organisationnel et financier, et défend l'intérêt de la commune. Cette structure associative permet l'existence d'une personnalité morale et permet de garantir une base de fonctionnement démocratique. L'association est ouverte à tous les puplingeois et puplingeaises partageant ses valeurs.

- **La démocratie représentative et participative**

Puplinge Bouge soutien les institutions démocratiques existantes et cherche à renforcer au maximum les prérogatives du conseil municipal et l'inclusivité de sa représentation. Il lutte au niveau des communes genevoises pour préserver et renforcer l'autonomie communale et, au niveau interne, il cherche à mobiliser au maximum et à étendre - dans la mesure du possible -les compétences restreintes du conseil municipal et de le consulter sur les sujets essentiels même si ceci n'est pas requis pas la loi. Il cherche enforcer la représentation des femmes et des jeunes au sein des instances représentatives et porte une feuille de route pour promouvoir l'égalité de genre et la lutte contre les discriminations au sein de l'administration et dans la commune. Il aspire à rendre le fonctionnement de l'administration plus horizontal, en favorisant la prise d'autonomie et de responsabilité et le fonctionnement du Conseil Administratif plus ouvert sur l'administration.

Puplinge Bouge cherche également à promouvoir de nouvelles formes de démocratie au sein de la commune, plus participatives, plus directes et plus régulières. Une attention particulière est prêtée au pouvoir de décision accordé aux participantes et participants des différents processus, en distinguant nettement les niveaux de participation proposé (information, concertation, co-construction, codécision) et en les corrélant avec des pertes de pouvoir institutionnelle concrètes. En développant des assemblées citoyennes annuelles aux pouvoirs contraignants, en faisant conseiller les membres du conseil administratif par un panel citoyen tiré au sort, notre programme soutien la démocratie participative comme moyen de gouvernance, entendue comme des dispositifs divers (tirage au sort, assemblées citoyennes) qui permettent d'accroître le rôle des résidents dans les prises de décisions et d'augmenter leur implication dans la vie politique. En proposant une application communale, nous voulons faciliter ces processus démocratiques aussi par la voie numérique, sans pourtant les réduire à cela. Notre association s'appuie par ailleurs sur les démarches participatives pour consulter la population, en utilisant notamment les enquêtes par sondage et les ateliers participatifs. Son objectif est d'atteindre une concertation dynamique et constamment renouvelée, sous forme de discussions relatives à des décisions au niveau local, permettant que toutes les idées constructives des citoyens soient prises en compte.

Pour 2025-2030, nous prévoyons :

- L'organisation d'une assemblée citoyenne annuelle permettant la codécision sur des objets choisis par le conseil administratif et le conseil municipal
 - La création d'un panel consultatif représentatif de la population, choisi par tirage au sort, qui pourra être consulté par l'administration communale et le conseil administratif.
 - Le prise en charge, sous responsabilité communale, de l'enquête par sondage lancée par notre association en 2015 et 2020 et permettant aux citoyens de s'exprimer sur les atouts et les faiblesses de Puplinge, les choses à améliorer et les pistes à creuser.
- **Le soutien à la société civile**

Au-delà des moyens traditionnels déployés par la commune, l'action de Puplinge Bouge se fonde sur la mobilisation de la société civile et sur l'action volontaire des habitantes et habitants de la commune. Elle souhaite organiser l'action de l'administration sur la base du principe d'égalité d'opportunité de s'associer et cherche à permettre à tout un chacun de développer une action collective ou de s'investir dans une action collective ou associative. Puplinge Bouge promeut un engagement bénévole et désintéressé et le soutien de l'administration aux démarches collectives d'intérêt public, en termes administratif, logistique, méthodologique et financier. L'association porte la vision d'une petite commune qui s'appuie sur les associations pour développer le cœur de sa politique culturelle, sportive et sociale.

Comme précondition à la mobilisation de la société civile, l'association cherche à améliorer les lieux de rencontres et les occasions d'échanges pour renforcer le tissu social du village. Il vise l'inclusion du plus grand nombre et mène une action particulière auprès des publics à risque d'exclusion. Il travaille ainsi à offrir une administration publique qui soutienne le tissu associatif et stimule les actions collectives. Par ailleurs, il cherche à orienter les subventions communales vers le développement local et le soutien au tissu associatif local émergeant, en facilitant au possible les démarches administratives.

Dans le cadre de la législature 2025- 20230, nous défendons notamment :

- La création d'une maison villageoise, gérée associativement et proposant un espace de rencontre intérieur pendant toute l'année.
 - La création d'un budget participatif permettant de financer des initiatives des habitants.
 - Internalisation de certains emplois externalisés par la commune pour permettre aux puplingeois de trouver des emplois d'appui locaux.
- **La transition écologique**

2030 coïncide avec ce que le GESDEC qualifie de point de non-retour pour limiter nos émissions. Si les Etats en ont la responsabilité première, la commune de Puplinge se doit d'elle-même parvenir à la neutralité Carbonne en 2050, et comme le dit le GESDEC, le virage doit être pris maintenant pour y parvenir. La seule estimation disponible considère que notre commune devra investir pas moins de 90 millions pour y parvenir. A l'heure où nos recettes diminuent et où nos investissements sont absorbés par l'agrandissement obligatoire de l'école primaire, cela apparaît impossible. Une collaboration avec la société *Inergia* nous permettra de créer une société SA et

dans détenir la majorité à 51% avec une mise de départ de CHF 50'000.-, pour aller capter des capitaux financiers et financer nos investissements dans le solaire et la géothermie.

Au-delà des émissions, la commune joue un rôle clé dans la préservation de la faune et de la flore locale, dans la protection du couloir écologique entre le Foron et la Semaz, dans la diminution et le recyclage des déchets et elle est le lieu privilégié des circuits courts que nous devons réapprendre. Elle est aussi le lieu où se déploie les effets du changement climatique et où se pensent les adaptations qui en découle (plan canicule, îlot de fraîcheur). Elle est le lieu pour renforcer nos solidarités et nos capacités de résilience communes.

Pour la législature 2025 – 2030, nous prévoyons :

- Création d'un service industriel communal pour trouver des financements privés et réussir la transition énergétique
- Investir prioritairement et massivement dans le solaire et la géothermie, l'isolement des bâtiments, tant au niveau de la commune que de la fondation du logement ; minimiser les investissements dans le béton.
- La mise à niveau énergétique de l'ensemble des immeubles de la fondation du logement
- Le développement d'un système de ressourcerie permettant le ré-usage en circuit court et le développement d'atelier de réparation.
-
- **La préservation du territoire**

L'aménagement du territoire, comme la mobilité, sont essentiellement des prérogatives du Canton. Cela n'empêche pas d'avoir une vision et une ligne claire, cela n'empêche pas de donner des impulsions et de faire des requêtes. Les terres agricoles se font rares, à Genève, mais aussi à Puplinge. Les immeubles roses et gris, la prison, le quartier plein-champs, les Courtils et demain les Broillets. La position de Puplinge Bouge est claire comme de l'eau-de-roche, on ne touche plus aux zones agricoles. On remet donc en cause le PLQ des Broillets et le projet d'y construire une centaine de logements. Préservons nos terrains agricoles et notre taille humaine. Nous préférons à ce projet de construction une densification des zones construites et une surélévation des immeubles, associée à la création de places de parking, comme un important projet privé le propose ; le tout gardé dans des proportions qui coïncident avec la capacité de notre école agrandie.

Pour la législature 2025 – 2030. Nous prévoyons :

- Une meilleure consultation des acteurs économiques et sociaux
- De nous opposer à tout nouvel projet de construction impliquant un déclassement de terrain agricole
- D'optimiser l'espace et la qualité des constructions existantes

Programme 2025-2030

Mobilité

Principe : Promouvoir les mobilités partagées, limiter le trafic individuel motorisé au centre du village et en limiter la vitesse en ses abords

Mesures : Maintenir les mesures de modération du trafic et revoir le positionnement des bornes pour un système plus avancé et sûr, renforcer les mesures d'accompagnement et de sécurisation sur la route de Presinge et à la rue de Graman pour limiter et contrôler la vitesse des véhicules et poursuivre les efforts auprès du Canton pour la continuité des trottoirs sur la route de Presinge et pour un passage piéton sur la route de Graman.

Aménagement

Principe : Maintenir un développement raisonné à partir du centre du village, en cohérence avec notre capacité financière et avec la protection des zones naturelles et agricoles.

Mesures : Eviter un développement démographique excessif, pour que la population reste compatible avec les infrastructures actuelles de la commune et son caractère de village à la campagne. Limiter le potentiel de développement de notre territoire aux zones en 4B Protégé et envisager de possibles surélévations.

Sécurité

Principe : Renforcer la coordination et la proximité des acteurs de la sécurité.

Mesures : Analyser et développer, en intercommunalité avec des petites communes voisines, une police municipale de proximité, adaptée à la réalité de Puplinge et aux besoins des habitants, en lieu et place de l'actuelle solution conventionnée avec Thônex. Organiser des cafés contact-police permettant aux habitants de rencontrer les services qui sont en contacts avec la Mairie, police secours, les îlotiers, les gardes-frontières et de la police municipale et planifier des mesures de sensibilisation. Réduire les contrats avec les agences de sécurité privée là où c'est possible et les remplacer par des emplois auxiliaires (ex. fermeture de la barrière le dimanche à la route de Presinge).

Economie

Principes : Soutenir la création d'emploi sur la commune ; mieux inclure les acteurs économiques en amont des projets d'aménagement, soutenir et développer les réseaux économiques locaux, promouvoir l'économie circulaire et la production locale. Soutenir l'entrepreneuriat social et développer l'offre d'emploi locale.

Mesures : Développer encore les arcades commerciales et les bureaux destinés aux entreprises par le biais de la Fondation pour le logement, faciliter l'installation d'entreprises locales dans la « Zone industrielle » située au carrefour de Mon-Ideé. Soutenir la création d'un réseau local d'entreprises, renforcer l'information et la consultation des commerces en amont des projets et développer des espaces de travail partagés. Internaliser un maximum de tâches actuellement externalisées et en faire bénéficier les communiens, tout en offrant un support administratif aux associations actives sur la commune.

Finance

Principe : Continuer à avoir des dépenses de fonctionnement et des investissements mesurés, qui nous maintiennent dans la médiane inférieure des dépenses par habitants des communes, mais nous permette d'assumer les fonctions communales clés dans les bâtiments scolaires, le sport, la culture, et le social.

Amortir la baisse d'impôts qui nous est tombé dessus sans sacrifier les prestations. Investir dans l'humain plutôt que le béton, et diminuer les investissements au strict nécessaire, le temps d'amortir l'agrandissement de l'école primaire. Davantage solliciter les financements externes en lien avec le Canton, la Confédération et les fondations privées.

Administration :

Principe : Innover dans les politiques publiques tout en tenant compte des ressources humaines et techniques de l'administration communale et d'une planification financière limitée. Introduire une culture du management exigeante, bienveillante et horizontale ; rendre les fondations plus indépendantes de la commune, tendre au renforcement de l'intercommunalité au niveau local.

Mesures : Minutieusement planifier le plan de législature en fonction des ressources humaines et financières de la commune et procéder à une réévaluation annuelle. Amener une politique des ressources humaine cohérente, portée par un magistrat, exigeante et bienveillante, avec une vision stratégique sur l'engagement, le leadership et l'horizontalité ; offrir un accès au conseil administratif aux différents niveaux de l'administration municipale, renforcer le service des espaces verts, proposer des formations collectives au personnel. Renforcement de l'intercommunalité Semaz-région et développement de projets communs, travaille à long terme sur d'éventuel projets de fusion.

Energie

Principe : Développer les investissements dans les énergies renouvelables et poursuivre les mesures d'économie d'énergie pour parvenir à l'objectif de neutralité Carbone en 2050 à l'échelle communale.

Mesures : Créer un service industriel communal permettant de financer nos investissements dans l'énergie et de la vendre à nos habitant.e.s à prix réduits. Continuer à installer des panneaux solaires partout où c'est possible et inciter les copropriétés où nous sommes membres à faire de même. Persévérer dans la lutte contre le gaspillage d'énergie et la réduction de l'éclairage public.

Gestion des déchets

Principe : Continuer à encourager et faciliter le tri sélectif, promouvoir le non-usage et le ré-usage des ressources, développer une récolte d'encombrant de proximité, faciliter l'accès aux prestations pour les personnes à mobilité réduite.

Mesures : Continuer à développer le réseau d'éco points jusqu'à la suppression des levées d'ordures ménagères et maintenir notre participation à [Mobilitri](#) comme Esrec (déchèterie) Arve et Lac. Création d'un système de ressourcerie pour permettre le libre échange de meubles, objets et vêtements de seconde main entre les habitantes et les habitants ; développement d'une offre d'assistance aux personnes à mobilité réduite pour le transport des déchets et levée de certains types de déchets à vélo.

Biodiversité

Principe : Renforcer le corridor biologique entre la Seymaz et le Foron, par une arborisation et végétalisation appropriée. Développer des mesures de sensibilisation.

Mesures : Poursuivre le plan biodiversité et l'arborisation privée / publique, acquérir lorsque c'est possible les parcelles clés du corridor biologique, promouvoir la biodiversité et laisser place autant que faire se peut à la nature sur les parcelles communales. Poursuivre la réduction de l'éclairage public en dehors du centre du village pour améliorer les conditions de la vie sauvage nocturne. Développement d'espaces de détente en nature pour les jeunes et pour les familles, sensibilisation aux bonnes pratiques et pédagogie par la nature.

Parc et Jardins :

Principe : Gérer différemment les espaces verts selon l'usage des habitants et habitantes, promouvoir les zones naturelles favorisant la biodiversité tout en offrant des espaces verts entretenus et de qualité pour les loisirs.

Mesures : Continuer de développer la gestion différenciée des espaces verts, les plantations urbaines, et favoriser la création de jardins familiaux dans des zones adaptées. Offrir des espaces de pique-nique pour les familles. Créer à la campagne Bran, un espace de recherche pratique, d'enseignement et de loisir avec le Centre de Lullier.

Sport :

Principe : Promouvoir la diversification de l'offre sportive, améliorer nos infrastructures sportives et développer une offre de sport libre pour les jeunes et les moins jeunes, encourager le sport féminin.

Mesures : Développer des terrains de pétanques sur le site de l'ancienne buvette. Poursuivre le développement des activités Sports pour toutes et tous, gratuites, sans inscription, parfois à l'extérieur et continuer à soutenir Puplinge Sports et Loisirs et promouvoir les manifestations autour du sport et l'accès au sport, s'appuyer sur l'euro féminin 2025 en Suisse pour promouvoir le sport féminin.

Communication

Pour que Puplinge Bouge !

Principe : Développer une communication multiniveau, promouvoir la remontée d'information de la part des habitantes et habitants et faciliter la communication horizontale entre les habitants

Mesures : Création d'une application Puplinge sur le modèle [HOPLR](#), qui permette l'organisation de consultations en ligne, une remontée d'information auprès des autorités et la création d'un réseau social communal fermé qui permette de renforcer les échanges et les solidarités locales.

Culture

Principe : Promouvoir les musiciens, artistes et artisans locaux en leur fournissant des scènes, des lieux et des manifestations pour se produire. Offrir des espaces d'expressions libres et d'échanges des savoirs et savoir-faire.

Mesures : Créer une « maison villageoise ». Un lieu de rencontre collectif où se développeront toutes sortes d'activités ludiques et culturelles par et pour les habitants. Continuer à promouvoir une scène locale via les marchés, les animations d'été et les soutiens aux festivals et créer un lieu de répétition pour les groupes de musiques et une galerie artistique, éphémère ou non. Création d'un local de répétition de musique pour les formations locales, avec priorité aux jeunes.

Participation politique

Principe : Soutenir la démocratie locale, l'autonomie communale et développer des formes alternatives et plus ouvertes de démocratie, basées sur la concertation, la consultation, la codécision.

Mesures : Organiser annuellement une assemblée villageoise pour prendre ensemble des décisions sur des objets ciblés proposés par le Conseil Municipal et le Conseil Administratif. Créer un dispositif de tirage au sort pour un panel représentatif de la population qui aurait pour vocation d'être consulté par le conseil administratif et les commissions du Conseil Municipal. Organiser des « Dialogues avec le Conseil Administratif » qui permettent à la population de rencontrer les conseillers administratifs et de discuter de sujet divers. Davantage consulter le conseil municipal sur les règlements communaux et en amont des projets d'aménagement. Instaurer une vaste enquête participative sur les envies et les besoins des habitants et habitantes en début de chaque législature. Mettre en place des démarches participatives pour les objets qui s'y prêtent. S'opposer à toute législation cantonale qui aurait pour effet de réduire l'autonomie déjà restreinte des communes.

Participation sociale :

Principe : Permettre aux habitants et habitantes de contribuer à la vie collective par des initiatives sociales, culturelles ou sportives.

Mesures : Continuer à soutenir toutes les initiatives des habitantes et habitants, les aider à formuler, organiser et financer leurs projets sur la commune, et introduire un budget participatif et des appels à projets réguliers. Faire mieux connaître l'offre associative.

Aide sociale

Pour que Puplinge Bouge !

Principe : Développer une offre sociale de proximité et anonyme offrant la gamme complète d'un service social communal, et prévenir les situations à risque via l'organisation d'ateliers collectifs

Mesures : Maintenir ce que nous avons construits la précédente législature, l'engagement d'une travailleuse sociale, la convention avec le service social de Thônex et avec Pro Senectute pour offrir la gamme complète d'un service social communal. Continuer à développer les ateliers d'aide administrative pour les jeunes et les moins jeunes. Poursuivre le plan égalité homme – femme communal. Développer des cours de français en collaboration intercommunale.

Petite enfance

Principe : Garantir une attribution des places la plus juste possible. Se rapprocher des objectifs cantonaux en continuant à développer l'accueil à prestations élargies pour les habitants et les habitantes de la commune, et renouveler l'offre de prestations restreintes vers le plein air et l'éducation par la nature.

Mesures : Revoir les critères de priorité d'accès aux places et le principe du taux d'activité. Développer une offre de jardin d'enfants en forêt, en complément du jardin d'enfants existant. Reprendre les places de crèche disponibles pour Presinge et Choulex au bénéfice des habitant.es de la commune à l'horizon 2030 quand nous pourrons en assumer le coût financier.

Jeunesse

Principe : Offrir des lieux de rencontres et de pratiques sportives libres, permettre aux jeunes qui le souhaitent d'être acteurs de leur commune et les soutenir dans leur insertion sociale et professionnelle.

Mesures : Soutenir les projets émanant des jeunes et pérenniser et développer le local jeunesse, continuer à offrir des places de stage à la buvette, une permanence sociale et des ateliers administratifs, et poursuivre l'ouverture de la salle de sport pour les jeunes. Ouvrir un local de répétition de musique avec priorité pour les jeunes de la commune.

Ecole

Principe : Répondre à nos obligations légales, soutenir l'implication des parents, favoriser l'ouverture de l'école et du parascolaire sur la commune.

Mesures : Poursuivre le chantier de l'agrandissement de l'école et amortir ses coûts ; végétaliser le préau et l'aménager de manière participative avec l'école. Continuer à soutenir l'APEP, et davantage encore inclure le parascolaire dans les évènements de la commune et dans les activités sportives de nos clubs. Introduire des démarches participatives dans l'aménagement des places de jeux.

Aînés

Principe : Offrir les conditions facilitatrices au vieillissement en santé, soutenir l'organisation de la communauté dans la réponse à ses propres besoins et travailler en réseau pour lutter contre l'isolement social.

Pour que Puplinge Bouge !

Mesures : Continuer à soutenir le club des aînés et accompagner la mise en route de l'Immeuble avec Encadrement pour Personnes âgées, poursuivre le développement du réseau bénévole pour des visites à domicile, création d'un réseau aîné regroupant les principaux acteurs du domaine, notamment en renforçant la collaboration avec l'IMAD et l'IEPA.

21 priorités pour Puplinge

1. Créer une « maison villageoise ». Un lieu de rencontre collectif où se développeront toutes sortes d'activités ludiques et culturelles par et pour les habitants
2. Favoriser la mobilité douce. Maintenir les mesures de modération du trafic et revoir les bornes pour un système plus avancé et sûr, renforcer les mesures d'accompagnement et de sécurisation sur la route de Presinge et à la rue de Graman pour limiter et contrôler la vitesse des véhicules.
3. Créer à la campagne Bran, un espace de recherche pratique, d'enseignement et de loisir avec le Centre de Lullier et des mercredis nature et un jardin d'enfants en forêt avec des associations régionales.
4. Soutenir les initiatives des habitantes et habitants. Les aider à formuler, organiser et financer leurs projets sur la commune. Introduire un budget participatif et faire des appels à projets réguliers.
5. Eviter un développement démographique excessif, pour que la population reste compatible avec les infrastructures actuelles de la commune et son caractère de village à la campagne. Limiter le potentiel de développement de notre territoire aux zones en 4B Protégé. Envisager de possibles surélévations.
6. Organiser annuellement une assemblée villageoise pour prendre ensemble des décisions sur des objets ciblés proposés par le Conseil Municipal et le Conseil Administratif.
7. Renforcer le corridor biologique entre la Seymaz et le Foron, par une arborisation et végétalisation appropriée. Poursuivre la réduction de l'éclairage public en dehors du centre du village pour améliorer les conditions de la vie sauvage nocturne. Développer des mesures de sensibilisation.
8. Engager un dialogue fécond avec les agriculteurs, horticulteurs, vignerons et paysagistes de la commune pour promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement et l'agroécologie ; faciliter la commercialisation des produits locaux ; engager ponctuellement les habitant.es qui le désirent à s'impliquer dans des travaux communautaires agricoles et paysagers.
9. Créer un système de ressourcerie pour permettre la réparation et le libre échange des meubles, objets et vêtements de seconde main entre les habitantes et les habitants. Faciliter le partage de compétences.
10. Internaliser un maximum de tâches actuellement externalisées et en faire bénéficier les Puplingeois.es, tout en offrant un support administratif aux associations actives sur la commune.
11. Développer encore les arcades commerciales et les bureaux destinés aux entreprises par le biais de la Fondation pour le logement, faciliter l'installation d'entreprises locales dans la « Zone industrielle » située au carrefour de Mon-Ideé.

12. Continuer à développer les lieux de rencontre et les activités pour les jeunes; mettre à disposition un local de répétition de musique pour les formations locales, en donnant la priorité aux jeunes.
13. Reprendre les places de crèche disponibles pour Presinge et Choulex au bénéfice des habitant.es de la commune à l'horizon 2030 quand nous pourrons en assumer le coût financier.
14. Créer un service industriel communal permettant de financer nos investissements dans les énergies renouvelables et soutenir les démarches des habitant.es allant dans le même sens.
15. Créer une application « Puplinge » qui permette l'organisation de consultations en ligne, une remontée d'information auprès des autorités et la création d'un réseau social communal pour renforcer les échanges et les solidarités locales
16. Analyser et développer, en intercommunalité avec des petites communes voisines, une police municipale de proximité, adaptée à la réalité de Puplinge et aux besoins des habitants, en lieu et place de l'actuelle solution conventionnée avec Thônex.
17. Développer un système de vélos partagés (incluant un vélo-cargo). Renforcer la présence de Mobility sur la commune en privilégiant une solution électrique. Maintenir la mise à disposition du petit bus communal.
18. Créer un dispositif de tirage au sort pour un panel représentatif de la population qui aurait pour vocation d'être consulté par le conseil administratif et les commissions du Conseil Municipal.
19. Maintenir notre participation à Mobilitri comme Esrec Arve et Lac (déchèterie), afin d'assurer une gestion optimale de nos déchets à Puplinge sur le principe des 4 R (Réduire, Réutiliser, Réparer, Recycler)
20. Continuer à diversifier l'offre sportive et faciliter les sports libres ; développer des terrains de pétanques à proximité des autres infrastructures sportives.
21. Développer le réseau d'éco points jusqu'à la suppression des levées d'ordures ménagères à domicile, en prévoyant une alternative satisfaisante pour les habitant.es en difficultés de déplacement.